

Vie locale

DE NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES À ROUTOT

Epicerie VIVECO

Depuis le début du mois d'octobre, Routot s'est dotée d'une nouvelle épicerie sous l'enseigne VIVECO. Ce nouveau magasin est situé rue du Roumois et remplace l'ancienne quincaillerie. Renaud Zanin, le propriétaire est un commerçant bien connu des routotois car il possède également le Kebab du Roumois à Routot. M. Zanin sera donc secondé à l'épicerie par Marie-Pierre, son employée.

Ouverte 7/7 jours sur une large plage horaire, vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour faire vos courses : fruits et légumes, produits frais, surgelés, boissons, produits d'entretien et d'hygiène, confiserie, petits accessoires du quotidien et même un dépôt de gaz.

Horaires : Lundi au samedi : 9h à 21h et Dimanche : 9h à 13h.



Taxi du Roumois

Mme Binet et M. Delamare vous proposent un service de taxi conventionné par la sécurité sociale. Grâce à leur parc de 5 véhicules allant de la berline au monospace 6 passagers, ils assurent tout type de transports : vers les hôpitaux, pour enfants, vers les gares et aéroports 24/24 heures.

Contact : 02 32 41 38 52 ou 06 07 30 37 46.

Eléphant Bleu

Hélène et Romain Paumier ont ouvert rue du Roumois une station de lavage Eléphant Bleu avec dispositifs haute-pression, rouleaux et aspirateur. Accessible 7/7 jours et 24/24 heures la station vous propose le règlement par CB ou espèces. Vous avez également la possibilité de recharger votre clé de lavage.

Programme d'accessibilité des espaces accueillant au public

APRÈS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS... LES COMMERCES

Au regard de la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la municipalité de Routot a établi un agenda d'accessibilité programmé et engagé différents travaux depuis plus de 3 ans. Mise aux normes de la salle des fêtes et de ses abords, création d'un ascenseur et d'aménagements divers à la mairie... aujourd'hui la commune a en grande partie bouclé son programme, même s'il reste encore quelques petites interventions ici et là pour que les bâtiments publics soient accessibles à tous usagers et ce quel que soit le type de handicap.

L'accessibilité étant une des conditions essentielles permettant à chacun de participer à la vie de la collectivité et d'exercer les actes de la vie quotidienne, il appartient également aux commerces d'effectuer les démarches dans ce sens. En effet, jeunes ou moins jeunes, nous sommes tous en situation de handicap potentiel ou avéré : parents d'enfants avec poussettes, personnes handicapées, personnes âgées... Améliorer la qualité de l'accès, c'est faciliter l'usage pour tous à tous les âges de la vie. Mais au-delà du geste citoyen, c'est également l'opportunité d'augmenter le nombre de clients. Néanmoins, l'affaire n'est pas simple car tous les commerces n'ont pas les mêmes obligations. La réglementation diffère en fonction du type de bâtiment, de l'effectif du public ou de l'activité exercée. Au regard de la difficulté des démarches, la commune se tient donc à disposition des commerçants pour l'élaboration de leurs dossiers "accessibilité".



Voirie et réseaux

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS RUE DU STADE

Financée en partie par la communauté de communes, la 1^{ère} tranche de la réhabilitation de la rue du Stade est désormais terminée. Au-delà de la réfection du revêtement et du trottoir, de la mise en place d'un caniveau et de nouveaux candélabres, la rue a également bénéficié de travaux de rénovation sur les réseaux et branchements d'eau potable. Notons que la commune a pris en charge le coût des trottoirs et des bordures pour un montant de 12787 €.

Par ailleurs, le programme de renforcement, d'effacement des lignes électriques et de rénovation de l'éclairage public mis en place par le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure) a été défini pour 2016. Ainsi, sur une enveloppe globale de 334156 €, Routot participera à hauteur de 41266 € pour les renforcements électriques et 22000 € pour l'éclairage public au niveau des rues du stade, du Docteur Collignon et de la Mare Blampain.

RÉSULTAT DU TÉLÉTHON

Démonstrations, concerts, tournois, lavages de voitures, repas dansant... une fois de plus, les bénévoles se sont particulièrement mobilisés. En effet, les différentes animations proposées pour le Téléthon ont fait une belle recette en récoltant 26000,29 €. Record battu donc, puisqu'en 2014 Routot et les 11 autres communes partenaires affichaient un résultat de 24258 €.

PREVÉS

2016

APPEL AUX DONS

POUR LE PIGNON EST DE NOTRE ÉGLISE

Après la restauration des vitraux et du pignon Nord, c'est désormais le pignon Est, entre le Cœur et la Nef qui est à l'ordre du jour puisque de nombreuses pierres se descendent et menacent de s'effondrer. Au regard de l'enjeu patrimonial, la Fondation du Patrimoine a donc décidé de lancer une nouvelle opération de souscription en vue de récolter 16 000 €. Si vous souhaitez participer à la sauvegarde de notre église, vous pouvez retirer dès à présent un bon de souscription à la mairie. Pour rappel, une réduction d'impôt de 66 % du montant de votre don est possible.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

Vice-Présidente depuis 2011, Odile Pimont succède à Henry Jeanne à la présidence de la section de Routot.

PALMARÈS DES MAISONS FLEURIES

Prix maison fleurie :

1^{er} prix M. et Mme Simon, Rue du Docteur Collignon

Prix des fermes fleuries :

1^{er} prix M. et Mme Vigneron, Rue des Drouets

Prix du public pour les commerces :

1^{er} prix Bar du Stade

LE CIDRE DU PÈRE TRANQUILLE MIS À L'HONNEUR À PARIS

A l'occasion du salon des Maires de France qui se tiendra à Paris du 31 mai au 2 juin 2016, le cidre rosé du Père tranquille a été sélectionné pour désalterer les élus présents pour l'occasion... une jolie reconnaissance du savoir-faire local !

FUSION DES 3 MUSÉES

Comme les collectivités, les musées se regroupent aussi, à l'image de la Maison du Lin, du Four à pain / Musée du sabot et du Moulin de Pierre, dont la fusion a eu lieu le 2 décembre... une solution plus réaliste et moins coûteuse, puisque les trois structures pourront notamment mutualiser leurs actions et leurs recherches de financements.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 10h à 12h et 15h30 à 17h30

Mardi : 15h30 à 17h30

Mercredi : 10h à 12h

Jeudi : 15h30 à 17h30

Vendredi : 10h à 12h et 15h30 à 17h30

VOTRE MAIRIE

Tél : 02 32 57 31 25 (de 10h à 12h)

mairie.routot@wanadoo.fr

www.routot.fr

BIEN VIVRE À ROUTOT

Tirage : 750 exemplaires

Rédacteur en chef :

commission bulletin municipal

Réalisation : NOTA BENE

06 15 14 45 67

www.communication-normandie.fr

Vie locale

ROUTOT AU RYTHME DES FÊTES

La magie de Noël s'est emparée de Routot pour une parenthèse enchantée avec de nouvelles installations lumineuses aux couleurs changeantes, la traditionnelle patinoire, le marché de Noël avec une quarantaine de marchands et producteurs sur 2 jours et la musique dans les rues pour profiter pleinement de l'esprit de Noël.

Mais Noël, c'est aussi le partage et la convivialité. Dans ce sens, le Centre Communal d'Actions Sociales a remis plus de 150 paniers gourmands aux anciens de la commune... Une occasion de s'enquérir de la santé et des besoins de chacun.



Animation pour les 16 ans et +

LA 3^{ME} ÉDITION DE LA SOIREE "ENQUÊTE À LA MÉDIATHÈQUE"

Le samedi 12 mars à 20h30, la médiathèque propose à tous les Sherlock Holmes en herbe une soirée captivante et originale où chacun devra rivaliser d'ingéniosité pour résoudre une affaire criminelle ! Analyse des indices, observation minutieuse, témoignages, déductions... saurez-vous démêler le vrai du faux et trouver le coupable ?

Élémentaire mon cher Watson !

Renseignements et réservation à la médiathèque.



Horaires de la médiathèque

Lundi : 16h - 18h - Mardi : 10h-12h - Mercredi : 10h-12h / 15h-18h

Jeudi : 16h - 18h - Vendredi : 16h - 18h - Samedi : 10h - 12h

[Retrouvez toutes les événements, infos et coups de cœur de la médiathèque sur : https://www.facebook.com/pages/M%C3%A9diath%C3%A8que-C3%A8que-JHP-Routot/144576782379715](https://www.facebook.com/pages/M%C3%A9diath%C3%A8que-C3%A8que-JHP-Routot/144576782379715)

Gestion des déchets

LE TRI SÉLECTIF EST MIS À MAL À ROUTOT

Toutes les semaines, les agents municipaux doivent nettoyer le point d'apport volontaire situé au collège. En effet, des déchets de toutes natures sont retrouvés en dehors des containers, ainsi que des déchets ménagers qui n'ont pas lieu d'être à cet endroit, et donc ne sont pas récupérés par l'entreprise de ramassage.

Rappelons que le ramassage des ordures ménagères est fait 2 fois par semaine sur Routot. Cette périodicité devrait "normalement" éviter ce genre d'incivilités. Soulignons également que les sacs et containers de tri sélectif ne sont pas fait pour mettre vos textiles usagés, qui représentent une filière de recyclage spécifique. Les containers "spécial textile" doivent donc être utilisés.

Les erreurs de tri les plus fréquentes : les déchets à mettre avec les ordures ménagères

Sacs de croquettes, barquettes en plastique (viennoiserie, charcuterie, beurre), sachets de biscuits apéritifs, pots en plastique (yaourts, crème), barquettes en polystyrène, pots à semis...



Pour info, le calendrier de la collecte des ordures ménagères sera distribué dans votre boîte aux lettres début janvier.



l'année 2015 aura été une année difficile sur de nombreux points. Pour les collectivités, il faut désormais composer avec toujours aussi peu de moyens et la mise en place de mesures et de réformes chronophages, à l'efficacité parfois douteuse.

Néanmoins, 2015 aura également été une année de réalisations, comme la nouvelle salle de classe ou les travaux d'accessibilité. Notons également la création future d'un terrain multisports et de loisirs aux abords de la médiathèque ou encore la restauration du pignon Est de l'église... deux projets qui se concrétiseront dans le courant de l'année 2016.

Toutes ces réalisations servent le dynamisme de notre commune et je tiens à saluer tous ceux qui s'y investissent. J'ai donc une pensée toute particulière pour Claude Vivien qui nous a quittés en octobre et qui s'est impliqué pendant plus de 30 ans dans l'organisation de la Foire Fleurie de Routot qui nous ravira une fois de plus en mars.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour la nouvelle année. Bien à vous,

Bernard Vincent, Maire de Routot



TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS MATIN : LES MARCHÉS DE ROUTOT

Le mercredi et le samedi matin, crémier, fromager, boucher, primeur et de nombreux commerçants vous proposent des produits de qualité.

VENDREDI 8 JANVIER À 18H30 : VŒUX DU MAIRE À LA MAIRIE

Bernard Vincent vous convie à la cérémonie des vœux. Cette soirée sera également l'occasion d'exposer les projets de l'année 2016 et de partager le verre de l'amitié.

SAMEDI 5 MARS À PARTIR DE 10H : FOIRE FLEURIE

Il y a plusieurs siècles, Routot alimentait toutes les boucheries de Haute-Normandie grâce à son marché aux bestiaux, pouvant regrouper jusqu'à 1000 têtes. Aujourd'hui, la tradition est maintenue avec la Foire Fleurie et ses concours de bovins, chevaux, ânes et agneaux, mais aussi un concours de cidre, un marché fermier, l'exposition de matériel agricole et en nouveauté, battage à l'ancienne et d'autres animations avec l'association l'EPI.

SAMEDI 5 MARS : SALON DU TOURISME

Retrouvez toute l'offre touristique de la région à la maison du tourisme de Routot ainsi qu'un Marché artisanal et fermier des producteurs locaux... De 10h30-11h30 : Table ronde avec comme invité d'honneur le Comité de jumelage de Wangen, en présence de Daniel Frey, Maire de la ville... L'occasion d'évoquer les futurs échanges scolaires. Entrée libre.



Regroupement des collectivités

LA CDC DU ROUMOIS NORD S'INTERROGE

Ces temps ci, les fusions sont à la mode. Hier les Cantons, aujourd'hui les Régions, demain les Intercommunalités et les Communes... Si à un niveau plus élevé, le concept de regroupement peut sembler pertinent, il n'en est pas forcément de même à notre échelle... explications.

Bien que la loi fixe à 15000 habitants le seuil minimal pour les Intercommunalités, et que la Communauté de communes du Roumois Nord remplit ce critère, le Préfet a proposé une fusion avec celles de Quillebeuf, de Bourgtheroulde et d'Amfreville-la-Campagne. Ce regroupement compterait dès lors 101 communes pour 49000 habitants et pourrait, au yeux des hautes instances, faire le poids face aux grands pôles urbains que sont Rouen et Le Havre.

Même si, sur le papier, l'idée peut sembler séduisante, les élus locaux s'interrogent sur les disparités d'un tel territoire. Tout en longueur, ce découpage de 500 Km² s'étalerait d'un bout à l'autre sur plus de 50 Km, sans prendre en compte le bassin de vie réel des habitants. De ce fait, les différences géographiques, démographiques ou économiques seraient notables.

Comment dès lors gérer équitablement un territoire aussi hétéroclite et dont les bassins de vie n'ont rien à voir les uns avec les autres ? Comment faire entendre sa voix au milieu d'une assemblée où Routot, par exemple, n'aurait que deux délégués ? Comment aligner la fiscalité ?

A ce jour, les questions sont nombreuses. La municipalité de Routot a donc émis un avis défavorable. De son côté, la CDC du Roumois Nord a voté contre la proposition du Préfet, tout en lançant l'idée d'un regroupement avec Pont-Audemer. Cette proposition est désormais étudiée par la Préfecture. Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Télévision Numérique Terrestre LA TNT HD C'EST POUR LE 5 AVRIL

En attendant la fibre optique souhaitée par la communauté de communes, c'est la TNT HD qui arrive dans tous les foyers en raison de l'évolution des normes de diffusion par l'antenne rateau...explications.

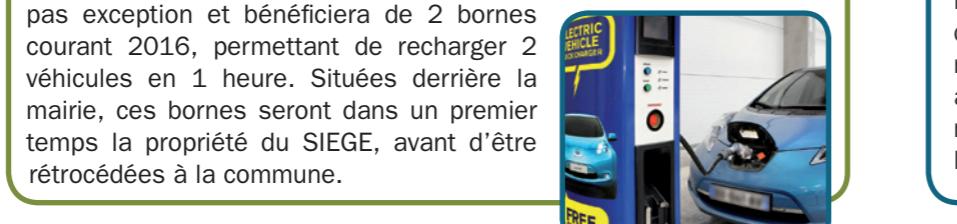
Tous les foyers reliés à une antenne rateau (individuelle ou collective) recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT. Pour cela, il convient tout de même de vérifier si votre équipement est compatible avec la nouvelle norme MPEG-4. Si votre téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer. L'achat d'un adaptateur suffit (à partir de 25 €). Enfin, le 5 avril, vous devrez procéder à une nouvelle recherche des chaînes.

Comment vérifier facilement votre équipement ?

Vous voyez sur votre équipement le logo "Arte HD" à l'écran en vous plaçant sur la chaîne 7 ou la chaîne 57. Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

DES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE BIENTÔT DISPONIBLES À ROUTOT

Le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit de disposer 7 millions de points de recharge publics et privés sur le territoire français pour les voitures électriques d'ici 2030, afin de palier au manque d'infrastructures de recharge. Routot ne fait donc pas exception et bénéficiera de 2 bornes courant 2016, permettant de recharger 2 véhicules en 1 heure. Situées derrière la mairie, ces bornes seront dans un premier temps la propriété du SIEGE, avant d'être rétrocédées à la commune.



EDITO

AGENDA

Vie scolaire

DU PRIMAIRE AU COLLÈGE, LA MUNICIPALITÉ RESTE VIGILANTE

La vie scolaire réserve souvent des surprises, bonnes... ou mauvaises, et la municipalité se doit de rester vigilante et réactive.

Ainsi, le 16 octobre, un an seulement après l'annonce de l'ouverture d'une classe à Routot, une nouvelle salle a été inaugurée en présence des parents, des enseignants et des élus afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Face à cet événement positif, une nouvelle moins réjouissante, concernant une énième répartition des collèges, vient noircir le tableau. La municipalité est désormais sur le qui-vive, prête à argumenter en faveur des intérêts de Routot et de ses enfants !



DOSSEUR

Une nouvelle salle de classe à l'école de Routot

Suite à l'augmentation des effectifs de l'école, l'Education Nationale a décidé l'ouverture d'une 9^{ème} classe à la rentrée 2014. Dès lors, la municipalité a engagé une réflexion pour la construction d'une salle de classe en ossature bois. Les travaux ont débuté en avril et ont été terminés juste à temps pour la rentrée 2015. De quoi ravir les CP / CE2 qui, après avoir occupé les murs de la bibliothèque scolaire pour faire classe, profitent désormais de ces nouveaux équipements : locaux spacieux, mobilier neuf, tableau numérique... tout y est fait pour travailler dans d'excellentes conditions. Notons par ailleurs que ces travaux ont été l'occasion pour la municipalité de rénover et mettre aux normes les sanitaires de l'école et de changer les jeux de la cour de récréation.



Coût des travaux : 132 000 €, mobilier et informatique 22 000 €, jeux extérieurs 6 000 €. A noter, 40% de subvention du Conseil départemental pour la construction de locaux neufs et la mise en place de jeux extérieurs.

Gendarmerie de Routot

LE LIEUTENANT PASCAL FOSSÉ PREND SES FONCTIONS

Avec l'arrivée cet été d'un nouveau responsable de brigade et la pose de la première pierre de la gendarmerie, les événements s'accélèrent pour la caserne de Routot.



Après avoir pris ses fonctions le 1^{er} août dernier, en tant que responsable du commandement de la communauté de brigades de Gendarmerie de Routot et de Bourgtheroulde, le Lieutenant Pascal Fossé a été officiellement investi de sa nouvelle charge le 9 octobre. La cérémonie, empreinte d'une grande solennité et du protocole militaire, s'est déroulée en présence des élus locaux et du commandant Rose-Anne Vailant, chef d'escadron au commandement de Pont-Audemer.



Après avoir été 4 ans à la direction de la brigade de Saint-Georges du Vièvre, le Lieutenant Fossé est désormais à la tête de 22 gendarmes sur les deux brigades. Il sera secondé par l'adjudant chef Beaussart à Bourgtheroulde-Infreville. Il aura pour mission de mettre en place une stratégie territoriale de sécurisation de la population :

- Prévention du risque routier et sécurisation du réseau
- Mission judiciaire
- Surveillance et intervention en zone sensible.
- Protection des personnes et des biens.

Sur ce dernier point, notons que la mission est en bonne voie puisque le maréchal des logis chefs Laurent Vaquez a été félicité par les plus hautes instances de la Gendarmerie pour l'arrestation d'un cambrioleur ayant sévi à sept reprises dans le secteur en fin 2014.



GENDARMERIE : LES TRAVAUX SONT LANCÉS

Le 18 décembre, le coup d'envoi de la construction de la nouvelle caserne de gendarmerie de Routot a été lancé.

Bernard Vincent a donc posé une "première pierre" en présence de M. Le Roy (Sous Préfet de Bernay), de M. Maurey (Sénateur), de Mme Tamarelle-Verhaegue, (vice-présidente du Conseil départemental), M. Rouas (Président de la communauté de communes du Roumois-Nord), du Lieutenant Fossé (gendarmerie de Routot-Bourgtheroulde), de Mme Duranton (Sénatrice) et de la Chef d'escadron Vaillant (commandement de pont-Audemer).

Notons que le bâtiment principal et les 11 logements attenants devraient être livrés au premier trimestre 2017. Coût des 2 radars pédagogiques et des 2 ralentisseurs 17 380 €, financés à hauteur de 9562 € par le Département de l'Eure.

Jeunesse Routotoise

LES JEUNES SAPEURS RÉCOMPENSÉS

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent. Depuis plusieurs années déjà, de nombreux jeunes, filles et garçons, se retrouvent chaque semaine dans la section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) à Routot.

Leur formation consiste à découvrir le matériel d'incendie, apprendre les techniques de lutte contre l'incendie, les gestes qui sauvent mais aussi faire du sport et participer le cas échéant à des compétitions. Ainsi, chaque année les JSP de Routot sont particulièrement performants puisqu'ils se qualifient régulièrement aux championnats de France. Ainsi cette année, Steven Dehedin, Théo Paris, Clotilde Momot et Elodie Quertier ont été qualifiés en Cross et Clotilde Momot et Tess Sinoir au challenge de la qualité.

Au regard des ces belles prestations, une remise officielle d'équipements sportifs (financés par Riou Glass et Intermarché) au profit des jeunes sapeurs-pompiers s'est tenue le 7 novembre, à la caserne de Routot.

11 JSP ont reçu leur diplôme de fin de première année de formation durant cette cérémonie. Lorsque ces jeunes auront terminé leur formation, ils intégreront pour moitié la caserne de Routot et pour l'autre moitié celles de Bourg-Achard et Pont-Audemer.



Notons enfin que sur les 17 JSP de l'année 2015, 2 sont désormais pompiers opérationnels depuis septembre : Steven Dehedin et Elodie Quertier. Clément Cornier attend ses 18 ans et Damien Bour doit valider ses modules complémentaires. 5 autres jeunes ont décidé de passer leur brevet au printemps 2016 : Gaylord Jouen, Jordan Lochon, Clotilde Momot, Théo Paris et Valentin Radiguet. Un joli bilan pour ces jeunes qui, au delà des compétitions sportives, ont trouvé dans la section JSP, le sens du courage, le dépassement de soi, le travail en équipe et des valeurs de solidarité et de civisme.

Sécurité routière

DES RADARS PÉDAGOGIQUES AUX ENTRÉES DE BOURG

Après l'aménagement de chicanes rue du Général de Gaulle, l'amélioration de la visibilité rue de Wangen et de Brotonne et la création d'une zone à 30 km/heure rue du Roumois, la commune continue de mettre en œuvre des mesures afin que les conducteurs de véhicules motorisés fassent évoluer leurs habitudes.

Ainsi, afin de limiter les vitesses excessives trop régulièrement constatées, la Municipalité de Routot a décidé d'installer deux radars pédagogiques et deux ralentisseurs aux entrées de bourg.

Ce dispositif informera les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner et les incitera à lever le pied le cas échéant. Préventif, il permettra notamment de rappeler aux automobilistes, qu'ils entrent dans une zone urbaine où ils devront partager l'espace public avec de multiples usagers et donc adapter leur comportement. Coût des 2 radars pédagogiques et des 2 ralentisseurs 17 380 €, financés à hauteur de 9562 € par le Département de l'Eure.

